

DEPARTEMENT DE L'ISERE
SERVITUDES
D'UTILITE PUBLIQUE
SABLONS

N° INSEE
349



Service Etudes et Territoires
Bureau des Documents d'Urbanisme (SET/BDU)
17, bd Joseph Vallier - BP 45 - 38040 - Grenoble cedex 9
tel: 04.56.59.46.49 fax: 04.56.59.46.07

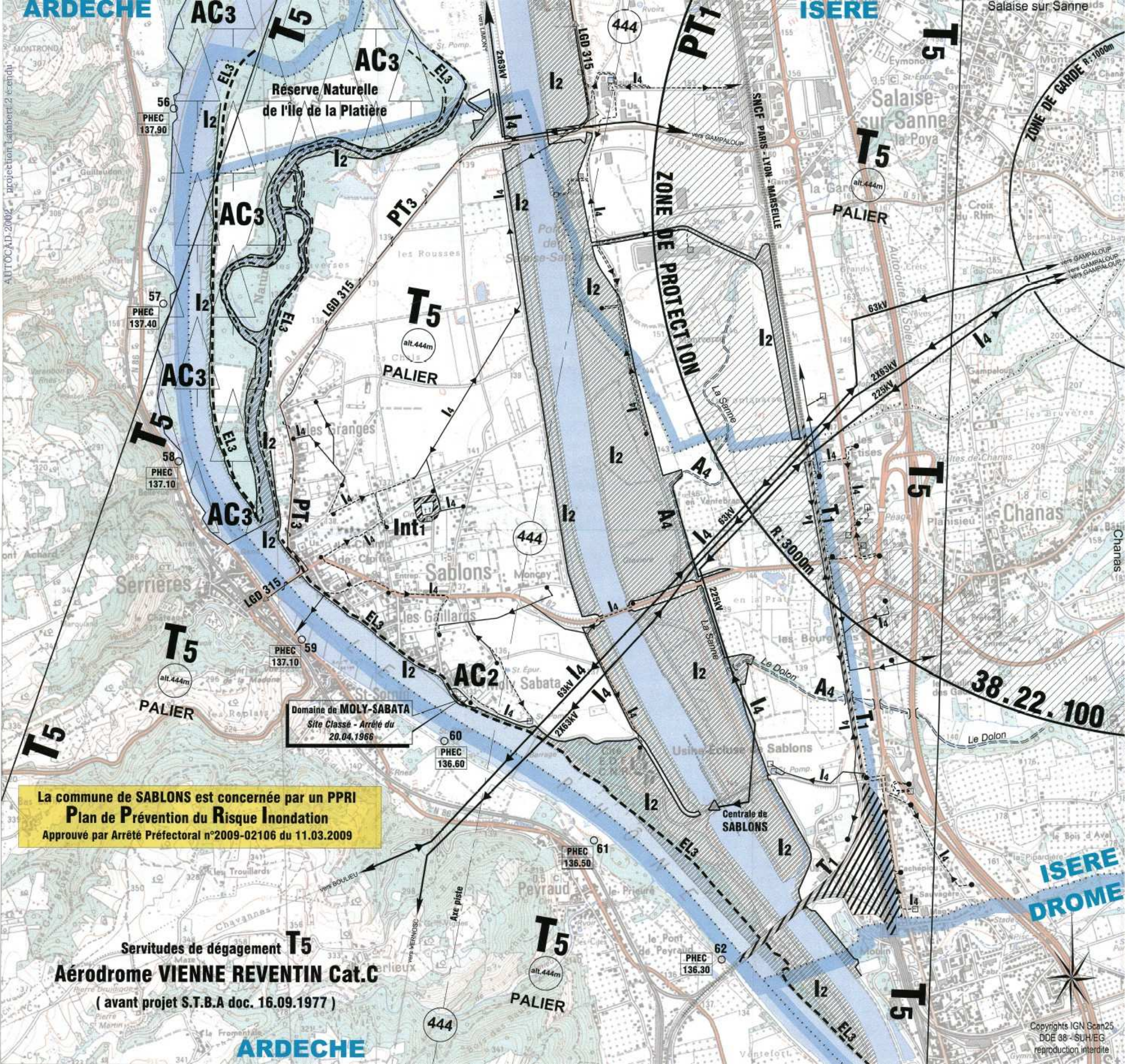
SYMBOLE	CODE	INTITULE	SYMBOLE	CODE	INTITULE
		Forêts et bois soumis au régime forestier		I1	Transports d'hydrocarbures liquides ou liquéfiés
	A2	Pose de canalisations souterraines d'irrigation		I2	Construction et exploitation de pipe-lines
	A3	Terrains riverains des canaux d'irrigation		I3	Ouvrages (D.U.P.) utilisant l'énergie des lacs et cours d'eau
	A4	Terrains riverains des cours d'eau non domaniaux		I4	Transport de gaz
	A5	Canalisations publiques d'eau potable		I5	Transport d'électricité
	A9	Zones agricoles protégées (ZAP)		I5	Transport de produits chimiques
	AC1	Protection des monuments historiques		Int1	Voisinage des cimetières
	AC2	Protection des sites et monuments naturels		JS1	Installations sportives
	AC3	Reserves naturelles		PT1	Protection contre les perturbations électro-magnétiques
	AC4	Protection du patrimoine architectural et urbain		PT2	Protection contre les obstacles
	Ar5	Fortifications - Ouvrages militaires		PT3	Communications Téléphoniques et Télégraphiques
	Ar6	Champs de tir		PT4	Eloignement relatif aux lignes télécom
	AS1	Perimètre de protection des eaux potables et minérales		T1	Chemins de fer
	EL2	Zones submersibles		T2	Survol de téléphoniques
	EL3	Plaiage et martelage		T4	Aéronautiques de balisage
	EL4	Remontées mécaniques et pistes de ski		T5	Aéronautiques de dégagement
	EL6	Terrains nécessaires aux RN et autoroutes		T8	Radioélectriques : protection des installations de navigation et d'atterrissage
	EL7	Alignements			
	EL10	Parcs nationaux			

ECHELLE : 1/10.000 ETABLI le : 10.01.03 MODIFIE le : 26.03.2010

NB: Ce document est un plan de référence directement utilisable dans la plupart des cas. Pour plus de précisions, consulter le service gestionnaire de la servitude ainsi que les actes institutifs de la servitude.

MODIFICATIONS

date	code	nature
12.06.85		Mise à jour pour procédure "Porter à la Connaissance".
17.03.87	EL 2	P.A.C complémentaire n°1: (Modification des 3 zones submersibles : Grand débit, complémentaire, sécurité)
10.01.03		Mise à jour pour Elaboration du P.L.U. Le PPRI Approuvé par A.P n° 97.2133 du 09.04.1997 valant servitude, l'EL2 a été supprimé de la liste et du plan des servitudes.
26.03.10	T5 JS1 PPRI	Mise à jour servitude de dégagement de l'aérodrome de Vienne Reventin. Suppression des servitudes après vérification fichiers Recensement Equipements Sportifs. Nouveau PPRI (A.P n°2009-02106 du 11 mars 2009) abrogeant celui de 1997.



La commune de SABLONS est concernée par un PPRI
Plan de Prévention du Risque Inondation
Approuvé par Arrêté Préfectoral n°2009-02106 du 11.03.2009

Servitudes de dégagement **T5**
Aérodrome VIENNE REVENTIN Cat.C
(avant projet S.T.B.A doc. 16.09.1977)